

# **Communiqué de presse de la FASS : Budget Emploi 2026 et ACS**

## **Budget Emploi 2026 et ACS : la FASS alerte sur les décisions unilatérales aux conséquences graves pour le secteur social-santé à Bruxelles**

À la suite du vote du budget Emploi 2026 au Parlement bruxellois, la FASS alerte sur les décisions unilatérales en matière d'aides à l'emploi ACS qui menacent directement l'emploi et la continuité des services social-santé à Bruxelles.

Plusieurs associations se sont vu notifier par recommandé la dénonciation de leurs conventions ACS (article 20), avec fin de subvention dans six mois, dans un contexte de coupes supplémentaires (baisse du taux de subventionnement, gel de l'indexation, suppression de dérogations, récupération d'avances).

Ces mesures contrastent fortement avec les engagements de la Déclaration de Politique Régionale, qui annonçait un monitoring et une évaluation du dispositif ACS en concertation avec le secteur, sans coupes linéaires ni remise en cause structurelle du système.

La FASS demande la suspension immédiate des dénonciations de conventions ACS article 20, l'ouverture d'une concertation structurée avec les partenaires sociaux et la garantie d'un financement stable, indexé et structurel des postes ACS, condition indispensable pour maintenir l'emploi et la qualité de l'accompagnement de la population bruxelloise.

Communiqué de presse complet : [20260407\\_CP\\_ACS\\_FASS](#)

*La Ligue est membre de la FASS et soutient pleinement ce communiqué.*